

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : agaillard@mairie-marmande.fr

Réf. courrier : KD/AG : 2021.81

Marmande, le 2 novembre 2021

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER MAGDELEINE / BOUILHATS / DISPANS Jeudi 28 octobre 2021

Lieu : maison de quartier de Magdeleine

Début de la rencontre : 18h30

Fin de la rencontre : 20h30

En présence de : M. Christian Sorin, adjoint au maire en charge de la citoyenneté, Mme Valérie GUILBAUD, élue référente du quartier Magdeleine, Mme Emmanuelle MARCHAND, élue référente du quartier Magdeleine.

6 habitants

Service Citoyenneté : Karine DEWILDE, Alain GAILLARD

Ordre du jour :

- Présentation des élus référents du quartier
- Présentation des principes du conseil des quartiers
- Echanges autour de la vie du quartier
- Propositions d'idées et de projets

Le premier temps de la rencontre a permis aux élus de présenter les grandes lignes de la politique marmandaise en faveur de la Citoyenneté.

Concernant les conseils de quartiers, M. Sorin explique le nouveau découpage sur les secteurs de Lolya / Chêne Vert, Bédât / La Gravette, Lapassat, Trec.

Les élus référents seront les premiers interlocuteurs des habitants du quartier, avec la volonté d'être des facilitateurs, de se rencontrer, de construire ensemble.

Les rencontres de quartier se déclineront toujours sur 3 temps :

Accueillir/ informer

Echanger sur la vie du quartier

Explorer /proposer des projets

Cette première rencontre a principalement été dédiée au fait de faire connaissance.

Un tour de table a permis à chacun de se présenter, ses motivations, ses intérêts à participer à la vie du quartier.

A l'issue de ce temps-là, plusieurs problématiques et ou interrogations ont été évoquées :

- Les animations
- L'entretien des fossés
- La fibre
- Les dénominations de voies
- Incivilités routières D132 (avenue G. POMPIDOU)

1- Les animations

Un habitant du quartier rappelle que par le passé il existait de nombreuses animations. Le manque de bénévoles a mis un terme aux festivités sur le quartier.

L'assemblée est partante pour redynamiser le quartier, en recréant un comité des fêtes et en travaillant avec l'école comme vecteur déclencheur.

De part cette volonté, le but est de recréer du lien social.

Une autre personne argumente que dans le cadre de l'animation il existe la fête des vendanges organisée chaque année à la rentrée de septembre.

Le manque de disponibilité de la maison de quartier de Magdeleine (utilisée par de nombreuses associations) a eu raison de la précédente animation.

Une proposition a été faite pour organiser la prochaine fête des vendanges : le champ des tulipes. Pour l'occasion, il est demandé de nettoyer le site (ronces).

Pour la nouvelle année, il est programmé une rencontre avec les habitants autour de la galette des rois, le samedi 8 janvier de 15h à 18h à la maison de quartier de Magdeleine. Une réunion préparatoire de cette rencontre est calée le jeudi 25 novembre à 18h30.

2- Entretien des fossés

Un habitant se plaint du fait qu'on n'entretienne pas son côté de fossé alors que l'autre côté de la chaussée est entretenu.

M. SORIN répond que le service de la citoyenneté va mettre en place une organisation en interne avec les services concernés pour une meilleure communication (demande / réponse) auprès de la population.

3- La fibre

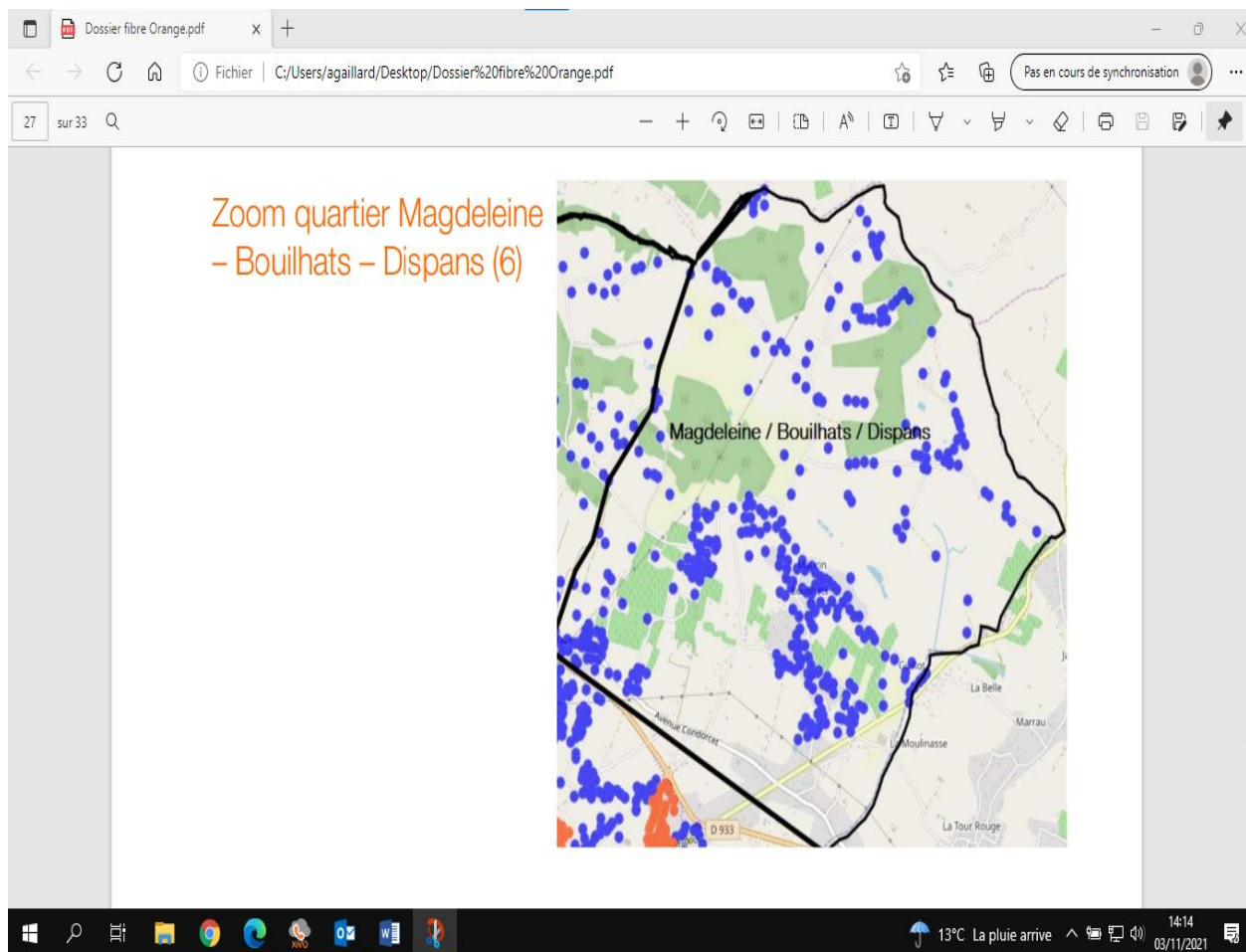
Les habitants ont abordé le sujet de la fibre. Certains résidents dénoncent le fait qu'ils n'ont toujours pas la fibre.

Lors d'une présentation publique du projet « fibre » par la société Orange, le 3 mars 2020, cette dernière reconnaît un retard sur l'implantation du réseau sur tout le territoire.

De part ces difficultés rencontrées dû à la spécificité du quartier (relief vallonné), Orange réalisera les travaux nécessaires pour répondre aux mieux aux attentes de la population.

Graphique explicatif de la situation sur le quartier (source société Orange)

- Chaque point bleu représente un « local adressable » dans son armoire.
- Local adressable = adresse d'une maison ou d'une entreprise connectée dans l'armoire de rue.



4 - dénominations de voies

L'assemblée est satisfaite du projet sur le dossier des dénominations de voies. Il est rappelé que ce dossier sera toujours d'actualité (changement de propriétaire, locataire, construction...)

Rappel : la numérotation métrique

La méthode :

- Cette numérotation correspond à une distance exprimée en mètre depuis un point d'origine appelé « point zéro » (mairie, église...) et prend en compte les côtés pairs et impairs.

Avantages multiples

Le citoyen :

- Facilite l'accès aux soins et aux services à domicile (médecins, secouristes...)
- Facilite la livraison à domicile (commandes par correspondance, visites de courtoisies...)

La commune :

- Donne une cohérence d'identité à la commune / ville
- Facilite la gestion des listes électorales
- Permet la collecte des déchets

La mairie et la poste :

- Facilite l'identification des rues
- Fluidifie la distribution du courrier

Les services :

- Améliore l'identification et la gestion des clients par les services d'eau, d'électricité, gaz, police, sapeurs-pompiers, impôts...
- Permet le guidage et le repérage par GPS

5 – Incivilités routières D132

Un habitant soulève un gros danger sur le secteur du carrefour de la D132 route d'Escassefort / avenue Condorcet.

En effet, la vitesse des voitures qui arrivent d'Escassefort, limité à 70 km/h, provoque la colère des riverains. Ils réclament plus de contrôle de gendarmerie / police municipale. Un riverain propose la mise en place de chicanes.

Il n'est pas sans rappeler que cet axe dépend du département.

Fin de séance :

Cette rencontre est clôturée par un temps convivial.

Le prochain rendez-vous aura lieu **le jeudi 25 Novembre à 18h30 à la maison de quartier de Magdeleine** : une invitation sera adressée par mail et une information par flyers dans les boîtes aux lettres. A ce sujet, votre participation au tractage sera la bienvenue.

Commune de Marmande Découpage des Quartiers

